

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

VŒU POUR UN PLAN D' ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Suite à la table ronde organisée à Athis-Mons le 25 novembre 2020 dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes en présence des élus, acteurs associatifs et agents des services publics concernés, la Ville d'Athis-Mons souhaite lancer un plan d'actions concrètes. Au-delà des actions symboliques menées depuis le début du mandat, la Municipalité souhaite désormais s'engager selon différents axes prioritaires et concertés :

FORMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

La lutte contre les violences intrafamiliales passe par une bonne compréhension de ce que sont ces comportements illicites, la sensibilisation du grand public mais aussi par la formation à la prise en charge individuelle ou collective des personnes victimes.

La formation sur les violences intrafamiliales permet aux professionnels d'acquérir des connaissances sur les différentes formes des violences, sur leurs mécanismes et sur leurs conséquences pour les femmes qui en sont victimes mais aussi d'enrichir leurs pratiques professionnelles pour mieux repérer, accompagner et orienter vers le bon interlocuteur, accueillir les paroles et adopter la bonne attitude au cours d'un entretien avec une femme victime de violence.

CONSTRUIRE ET COORDONNER UN RESEAU D'ACTEURS

Plusieurs acteurs interviennent sur notre territoire : associatifs, institutionnels, militants ... La prise en charge des personnes victimes nécessite une bonne coordination de ses acteurs, la régulière transmission des informations utiles mais aussi la mise en place de dispositifs et de protocoles concertés indispensables à ces accompagnements toujours délicats. Il est donc nécessaire de créer les conditions d'échanges et de rencontres régulières et institutionnalisées de ces différents intervenants afin de garantir la meilleure prise en charge possible des personnes victimes.

DEFENDRE LES OUTILS D'ECOUTE DE LA PAROLE DES FEMMES, SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Le Gouvernement s'apprête à lancer un marché public pour une mise en concurrence de la gestion de la ligne 3919. Cette permanence téléphonique, ligne d'écoute et d'orientation pour toutes les femmes victimes de violences est assurée depuis 1992 par l'association Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF). Solidarité Femmes et son réseau de 73 associations accomplissent depuis 30 ans un travail remarquable au plus près des femmes et des enfants victimes de violences. La transformation de cet engagement associatif en délégation de service public, nous fait craindre que l'imposition de contraintes financières liées à des objectifs entraîne une réduction de la qualité des prestations alors que ce numéro

reçoit 100 000 appels de victimes par an pour une moyenne de 2 000 par semaine (et même 7 000 appels hebdomadaires pendant le premier confinement). Une pétition "#SauvonsLe3919" lancée sur change.org, a récolté déjà plus de 50 000 signatures en une semaine.

Dans ce but, le Conseil municipal de la Ville d'Athis-Mons:

- Décide de former dès 2021 l'ensemble de ses agents susceptibles d'intervenir auprès des femmes ou des enfants victimes de violences intrafamiliales : dans les secteurs de la santé, du social, de l'éducation et de la sécurité,
- Organisera et coordonnera tous les trimestres un comité de pilotage rassemblant les différents acteurs associatifs, institutionnels et militants concernés,
- S'engage à mobiliser les moyens humains nécessaires à la coordination des missions de lutte contre les violences intrafamiliales, l'égalité femme-homme, contre les discriminations mais aussi aux questions liées à la parentalité,
- Demande à l'Etat de renoncer à la mise en concurrence de la ligne 3919 et soutient la FNSF et son réseau dans leur demande d'un renouvellement de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens,
- Demande à l'Etat de renforcer son soutien à la FNSF pour permettre le passage à une écoute 24h/24, 7j/7.